

L'incendie, désastre ou opportunité ?

L'exemple des Pyrénées Orientales

par Serge PEYRE *

Depuis 4 à 5 ans, plusieurs articles de presse ayant pour thème « les incendies de forêt » ont été publiés dans des journaux nationaux et régionaux (Le Monde, Science et Vie, ...).

Même si ces articles sont particulièrement fondés scientifiquement et écologiquement, il s'avère que, du fait du public touché, l'interprétation qui pourrait être faite pourrait donner une idée plutôt simpliste et non objective du feu. En effet, la manière dont le thème a été traité est incomplète et montre les aspects « positifs » du feu sans aborder réellement ses aspects négatifs. C'est la réaction surprenante de propriétaires et de randonneurs à ces articles qui m'a démontré à quel point une information pouvait être déformée et interprétée.

Le feu est donc un sujet trop sérieux et trop sensible, de ce fait toute communication doit être faite dans le plus grand respect d'un certain équilibre entre le message et le lecteur ciblé.

Le feu, terme riche de symbole, est un sujet de discussion qui « allume » généralement les passions. De la mythologie grecque aux légendes traditionnelles il occupe une place prépondérante. On peut affirmer sans se tromper que le feu reste indissociable de l'homme depuis la nuit des temps, depuis le moment où, juché sur ses deux jambes, il a su l'apprivoiser.

Ce long chemin parcouru ensemble a fait naître entre l'homme et le feu une profonde complicité et des relations vitales, passionnelles et parfois même dangereuses. Il existe une ambiguïté autour de l'image du feu : forme angélique comme la flamme d'une

bougie symbole de vie ou forme maléfique comme les flammes de l'enfer.

Aujourd'hui, dans notre vieille Europe, le feu a perdu une partie de son côté mythique et de cette complémentarité d'autan avec l'homme. Il est redevenu une composante fonctionnelle de notre environnement naturel.

Ceci dit les feux de forêts ne sont pas spécifiques à notre époque moderne. De nombreux récits anciens témoignent des ravages d'incendies catastrophes provoqués par la main de l'homme.

Par ailleurs, le feu a un caractère universel marqué. Exceptées les calottes glaciaires, tous les continents sont plus ou moins soumis à la problématique du feu. En effet, de l'Amérique à l'Asie et de l'Afrique à l'Australie, les incendies de forêt défraient souvent la chronique des faits divers quand ce n'est pas celle des catastrophes naturelles. En 1987, ce sont plus de 1,14 millions d'ha,

en 30 jours, ont été détruits en Chine. Aux Etats-unis en 1988, 635 000 ha dans la région de Yellowstone ont été la proie des flammes.

En Europe, les pays méditerranéens sont les plus sensibles. Un classement par "surface incendiée moyenne annuelle", calculée sur la séquence de 1980 à 1992, situe l'Espagne loin devant avec ses 250 000 ha/an, suivie, loin derrière, par l'Italie et le Portugal avec respectivement 120 000 ha et 105 000 ha. En avant dernière position vient la Grèce avec 60 000 ha et enfin la France.

C'est le massif aquitain et la région méditerranéenne qui sont les plus exposés. La moyenne de la surface incendiée annuelle est, pour l'ensemble du territoire national, de 45 000 ha (moyenne sur 25 ans) générée par plus de 3 500 feux. Les seuls départements méditerranéens représentent plus des trois quart de ces montants.

* Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Pyrénées-Orientales
Château Cap de Fouste
66100 Perpignan
tél : 04-68-55-84-07
fax : 04-68-55-89-21

Le feu source de diversité

Certains scientifiques attestent que c'est le feu qui maintient le paysage méditerranéen en l'état¹. Ils considèrent d'ailleurs que, sans incendies, la région méditerranéenne serait recouverte par une formation forestière fermée pauvre en espèces². Effectivement, les incendies à faible fréquence ont d'une part l'avantage d'ouvrir les milieux et de générer une richesse floristique fugace et d'autre part, lorsqu'ils ne sont pas trop importants, de créer une certaine diversité paysagère. En effet, un incendie détruit momentanément la flore présente, mais favorise dans les 2 à 3 ans qui suivent l'implantation et le développement d'une végétation d'une plus grande variété.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les éleveurs pratiquent, depuis la nuit des temps, l'écoubage qui permet de renouveler ou d'ouvrir des pâturages en favorisant l'implantation et le développement d'espèces à potentialités fourragères intéressantes.

Par ailleurs, le feu est un élément parfois nécessaire à la régénération de certaines espèces. En effet, le fait de soumettre leurs graines à de fortes températures, permet de lever leur dormance et de déclencher leur germination. C'est le cas pour les cistes et certains pins. Ceci dit, cet aspect de régénération d'espèces est à nuancer, suivant la fréquence des incendies. En effet, une trop grande fréquence peut venir contrarier gravement toute régénération et entraîner même la disparition de ces espèces dites « pyrophytes ». C'est ainsi que ces mêmes scientifiques admettent que dans une pinède de pin d'Alep, cette fréquence ne doit pas dépasser un incendie tous les 15 ans.

1 - Car l'homme et le feu étaient là, à l'époque post-glaciaire où ces paysages se sont constitués (NDLR)

2 - Ce « climax » (sans l'homme ni le feu) n'a évidemment jamais existé, c'est une vue de l'esprit ! (NDLR)



Photo 1 : La disparition de la végétation protectrice provoque des phénomènes d'érosion pluviale et éolienne. Une étude sur sol siliceux a montré que l'exportation annuelle de matériaux par l'érosion, après un incendie, était 450 fois supérieure à ce qu'elle était auparavant.

Photo DDAF 66 (Feu de Montalba, 1991)

Le feu source de catastrophe ?

Même si le feu est un facteur écologique naturel des différents écosystèmes sensibles, cela ne l'empêche pas de provoquer de véritables drames. En 1949, ce sont plus de 80 personnes qui ont péri dans le grand incendie des landes de Gascogne. En 1985, dans le Tanneron, ce sont 5 soldats du feu qui ont péri en exercice ! La liste est longue. Même si aujourd'hui les accidents sont moins nombreux, le développement annoncé pour les années futures d'une urbanisation de plus en plus imbriquée dans les formations végétales sensibles, peut nous donner quelques inquiétudes pour l'avenir. Les pouvoirs publics, conscients de ce risque, sont en train de mettre en place une réglementation spécifique pour résoudre ce problème : le PPRIF (Plan de prévention des risques d'incendie de forêt).

Les grands incendies détruisent aussi des maisons, des infrastructures, des paysages, des forêts, des éléments majeurs de notre patrimoine et de notre économie : ce sont alors des années d'investissements et d'efforts qui peuvent être anéanties en une seule journée. Les yeux rougis et le regard désespéré des propriétaires affectés en

disent long sur leur sentiment de désarroi et d'impuissance face à un tel désastre.

Le feu, c'est aussi la destruction pure et simple de nombreuses formations végétales, même si la majorité réagit et arrive à se reconstituer à moyen terme ou à long terme. L'hécatombe chez les animaux est aussi une réalité : certes une majorité d'oiseaux ou de grands mammifères arrivent à se sauver mais les reptiles, les batraciens, les petits rongeurs paient souvent un lourd tribut à ces feux. Au niveau du sol, la microfaune constituée par les organismes présents dans les 3 premiers cm du sol peut, suivant l'intensité de l'incendie, être complètement détruite. Ceci occasionne une forme de stérilisation momentanée du sol. Enfin, la disparition de la végétation protectrice provoque des phénomènes d'érosion pluviale et éolienne qui peuvent altérer encore la fertilité de ces sols déjà bien maigres.

Une étude sur un sol siliceux a montré que l'exportation annuelle de matériaux par l'érosion après incendie était 450 fois supérieure à ce qu'elle était auparavant.

Cause	Pourcentage par département						Région PACA
	04	05	06	13	83	84	
Foudre	11%	16%	5%	3%	7%	11%	7%
Ligne électrique	3%	2%	4%	4%	7%	3%	5%
Dépôt d'ordures	4%	7%	2%	5%	3%	9%	4%
Autre cause accidentelle	3%	3%	2%	7%	2%	5%	3%
Reprise d'incendie	2%	1%	2%	2%	1%	3%	1%
Malveillance	11%	7%	20%	20%	11%	11%	14%
Travaux en forêt	11%	17%	16%	8%	30%	12%	22%
Travaux agricoles	35%	19%	22%	14%	16%	23%	18%
Imprudence	16%	22%	15%	22%	19%	17%	19%
Autre cause	5%	7%	11%	15%	4%	6%	7%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Cause	Pourcentage par département					Région Languedoc-Roussillon
	11	30	34	48	66	
Foudre	4%	3%	4%	5%	4%	4%
Ligne électrique	2%	2%	2%	2%	4%	2%
Dépôt d'ordures	9%	12%	10%	2%	5%	9%
Autre cause accidentelle	2%	4%	4%	4%	2%	3%
Reprise d'incendie	1%	3%	3%	1%	1%	2%
Malveillance	35%	17%	23%	10%	16%	20%
Travaux en forêt	6%	19%	6%	34%	6%	14%
Travaux agricoles	21%	27%	20%	29%	21%	24%
Imprudence	12%	10%	16%	11%	23%	14%
Autre cause	8%	3%	12%	2%	18%	8%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Présentation des principales causes de départ de feux dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon

Source Prométhée - Extrait du "Guide méthodologique des plans de prévention des risques naturels, risques d'incendie de forêts"

Des feux d'origine principalement humaine

Prométhée, génie du feu dans la mythologie grecque, est aussi le nom d'une base de données tenue et renseignée depuis 1973 par les différents services concernés par les feux de forêt.

Il en ressort que, dans le département des Pyrénées Orientales, de 1973 à 1995, le taux d'identification de l'origine des incendies n'était seulement que de 66%. Puis à la suite d'une réforme des prises de données effectuée en 1996, ce taux s'est exceptionnellement amélioré. Il avoisine aujourd'hui les 98%³.

La foudre est la seule origine naturelle. Elle est responsable, en région méditerranéenne, de 4 à 7% des feux, alors qu'en Aquitaine elle peut représenter jusqu'à 20% des éclosions dans certains départements.



Carte des régions naturelles des Pyrénées-Orientales
Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales

3 - Le taux de cause "identifiée" de 98 % peut paraître fort, mais correspond (pour le département des Pyrénées Orientales) à la proportion de cause dite certaine, très probable et supposée depuis 1996.

Données PROMETHEE 74 – 98	Nombre de feux	Surface totale brûlée (ha)	Surface totale de l'espace naturel (ha)	Surface totale (ha)	Proportion d'espace naturel (%)	Surface moyenne d'un incendie (ha)	RMA % (5)	Périodes sensibles	
								en surface (3)	en nombre (4)
Zone météo									
Capcir	26	33,1	5990	14434	41,5	1,27	0,02	E	E
Cerdagne	147	1128,6	36227	57338	63,2	7,67	0,12	0,45 E 0,21 P	0,46 E 0,21 P
Haut Conflent	249	2780,60	40827	60947,9	67	11,16	0,27	0,5 E 0,31 H	0,51 E 0,32 H
Fenouillèdes Bas Conflent	600	10892,4	45082,7	65743,3	69	18,15	0,96	0,46 E 0,27 H	0,46 E 0,38 H
Aspres Bas Vallespir	417	12307,2	34198,9	47412,70	71,6	29,5	1,44	0,57 E 0,20 H	0,53 E 0,3 H
Vallespir Moyen - Haut	129	1001,6	39482,5	45739,5	86,3	7,76	0,10	0,30 E 0,30 P 0,30 H	0,3 H 0,25 E 0,25 A
Plaine du Roussillon et Corbières	866	6024,6	20572,8	95262,4	21,5	6,95	1,17	0,68 E 0,13 P	0,75 E 0,12 H
Albères	570	28182,8 (1) 10182,8 (2)	166753,9	26486,3	63,2	17,86 (2) 49,44 (1)	2,43 (2) 6,73 (1)	0,69 E 0,23 H	0,78 E
TOTAL	3004	62350,9 (1) 44305,10 (2)	239135,6	398930	59,9%	20,76 (1) 14,75 (2)	0,74 (2) 1,04 (1)		

Répartition des feux dans le département des Pyrénées Orientales par régions naturelles

Extrait du "Schéma départemental de l'aménagement de la forêt contre l'incendie - DDAF 66"

(1) : Le feu de Banyuls de 1978 n'apparaît pas dans les données Prométhée car il a surtout parcouru le territoire des Albères espagnoles

(2) : On englobe le feu de Banyuls de 1978 sur 18 000 ha

(3) : Période sensible en surface : a été réalisée à partir des données exprimant la dominance saisonnière en surface par commune. Ainsi 0,45 E 0,27 P signifie que 45 % des communes ont une dominance constatée de feux en été et 27 % des communes au printemps

(4) : Idem ci-dessus mais pour la dominance constatée saisonnière en nombre de feu.

(5) : RMA = le risque moyen annuel exprime en pourcentage la probabilité que les espaces naturels soient incendiés en cours d'année = (surface moyenne annuelle incendiée/surface totale de l'espace naturel) X 100

L'imprudence et la malveillance sont des causes qui reviennent trop souvent

Les feux sont donc principalement d'origine humaine. On les regroupe en quatre grandes classes. Pour la région méditerranéenne les causes sont les suivantes :

- les causes accidentelles provoquées par une rupture de ligne électrique, par un dépôt d'ordures, une voie de chemin de fer ou autres représentent 15 % des éclosions. La nouvelle réglementation européenne sur les décharges devrait permettre de réduire cette rubrique,

- la malveillance, généralement plus pour des questions d'intérêt que de pyromanie, est responsable de 17% des éclosions,

- les causes liées à des actes d'imprudence occasionnés par des professionnels au cours de leurs tra-

vaux respectifs (travaux agricoles ou forestiers, écobuages, brûlages de sarments,...) représentent plus du tiers des éclosions. Cette rubrique est étroitement liée à l'environnement socio-économique. En effet, en Lozère, elle totalise plus des 2/3 des éclosions alors que dans l'Hérault elle n'en représente que le quart. Pour les Pyrénées-Orientales cette rubrique a été fortement réduite puisqu'elle est passée de 35% avant 1986 à 20% au cours de ces dernières années. Cette situation s'explique, entre autres, par la création, depuis la fin des années 90, d'une cellule « écobuage » à Prades qui, à la demande des éleveurs, effectue, avec le maximum de précautions, les opérations de brûlages dirigés,

jusqu'alors réalisées sans mesures particulières,

- l'imprudence des particuliers est une rubrique qu'il ne faut surtout pas négliger avec ses 17% d'éclosion. En effet, du simple mégot jeté d'une voiture à la grillade « sauvage » entre amis, les occasions de dérapages sont malheureusement très nombreuses pour une société à majorité urbaine et de plus en plus avide de grands espaces naturels. Des efforts en matière d'éducation et de sensibilisation sont donc à développer ou à conforter⁴.

4 - On notera que la malveillance représente moins de 20% des causes humaines d'incendie. Ceci permet de penser que ces efforts d'information et de sensibilisation vis-à-vis des imprudents (professionnels ou particuliers) ou des institutions responsables d'accidents, présentent une grande marge d'amélioration possible, ce qui n'est pas le cas de la malveillance (NDLR)

D'une période à l'autre, des feux si différents

Dans les Pyrénées-Orientales, à partir de la base de données « Prométhée », on a pu identifier deux périodes bien distinctes de 1973 à 1986 et de 1987 à nos jours.

En effet la période la plus récente affiche des diminutions significatives de plus de 40 % des éclosions et de plus de 80% de la surface incendiée.

Même si la période 1973-1986 a présenté plus de risques météorologiques (sécheresse estivale, fréquence estivale de vent fort...) on explique surtout cette réduction de mises à feu d'une part par l'efficacité des mesures de surveillance et de dissuasion mises en place durant la période estivale et d'autre part par les campagnes de sensibilisation organisées auprès du grand public.

Par ailleurs, la forte réduction de la surface incendiée semble être le résultat d'une meilleure performance des moyens et de la stratégie de lutte employée mais aussi de l'efficacité des aménagements préventifs mis en place.

Ceci semble se confirmer par la nouvelle physionomie des feux, à savoir une exceptionnelle augmentation (+ 160%) des petits feux (- de 1 ha) et une diminution concomitante des autres (+ de 1 ha).

Quel est son profil type ?

Si on devait faire le portrait robot du feu moyen dans le département des Pyrénées-Orientales ce serait plutôt un feu d'été, d'origine humaine, qui se déclencherait entre 8 h et 19 h. de préférence dans des formations végétales ouvertes (lande, garrigue..) situé en secteur méditerranéen à moins de 50 mètres d'une piste. Il couvrirait 6 hectares alors qu'auparavant (de 1974 à 1986) il en parcourrait 19.

Le risque moyen constaté au niveau du département, c'est-à-dire la propor-



Photo 2 : Dans les Pyrénées-Orientales on constate depuis une quinzaine d'années une baisse significative du nombre d'incendie et de surface incendiée. Cette réduction semble imputable à un ensemble concomitant de mesures et d'aménagements de prévention mis en place mais aussi à l'application d'une stratégie de lutte plus performante (feu de Port-Vendres du 27 août 2000).

Photo Centre de secours d'Ille-sur-Têt



Photo 3 : Les coupures vertes ont la particularité d'allier plusieurs objectifs. Ici à Port-Vendres elle allie un objectif de prévention incendie dont on a pu apprécier l'efficacité lors du feu de septembre 2000, à celui de production viticole (feu de Port-Vendres du 27 août 2000).

Photo DDAF 66



Photo 4 : Les efforts d'aménagements déployés depuis une vingtaine d'années portent sur la mise en place d'un réseau continu de pare feu, de coupure verte et de piste qui en cas d'éclosion pourrait autant que possible contenir hermétiquement l'incendie aux seuls espaces situés à l'intérieur de ce maillage (feu de Port-Vendres du 27 août 2000).

Photo DDAF 66

tion moyenne de son territoire d'espace naturel incendié annuellement, est de 0,74% soit 0,74 ha par km² de bois et de landes. Ceci représente, en moyenne, une surface annuelle incendiée de 1770 ha causée par 120 incendies. Mais cette probabilité moyenne cache une forte diversité. En effet, on peut difficilement assimiler le « risque incendie » du Capcir qui est de 0,02% à ceux des Fenouillèdes ou des Aspres qui sont respectivement de 0,90% et 1,70%. Par ailleurs, cette différenciation au niveau des régions naturelles s'observe aussi au niveau des communes, même si elles sont incluses dans le même « bassin de risque ». C'est ainsi que la commune de Cerbère avec 5,5% de risque constaté peut être opposée à St Jean l'Albère avec 0,06%, pourtant toutes les deux situées dans le massif des Albères.

Le feu est donc bien une réalité dans le département des Pyrénées-Orientales. D'importants investissements, aussi bien dans la prévention que dans les moyens de luttes, sont

effectués annuellement par l'Etat et les collectivités afin de minimiser le risque. Même s'il apparaît une corrélation étroite entre les moyens dégagés et le résultat constaté, on ne peut ignorer que le risque zéro n'existe pas. En conséquence, conscient de cette situation et faute de pouvoir aménager l'ensemble des territoires sensibles, la politique menée en matière de « prévention incendie » cherche à concentrer les efforts d'aménagement sur un réseau continu de pare feu, de coupures vertes et de pistes qui, en cas d'éclosion, pourront, autant que possible, contenir hermétiquement l'incendie et réduire les dégâts aux seuls espaces situés à l'intérieur de ces maillages.

Les incendies ne sont donc pas prêts de disparaître de l'environnement méditerranéen. Cette situation est d'autant plus vraie qu'à la différence d'autres risques naturels celui-ci est fortement dépendant de facteurs facilement changeants comme l'évolution de la couverture végétale et les flux de populations par exemple.

On ne joue pas avec le feu !

En conséquence la polémique « incendie : désastre ou opportunité ? » animée par certains médias est plutôt un faux problème qui n'a pas lieu d'être. En effet si l'opportunité d'un incendie peut être appréciée a posteriori et cela dans certains cas précis, les dégâts provoqués quant à eux sont, à un degré plus ou moins fort, immédiats dans tous les cas. Par ailleurs, si la dimension topographique et la fréquence ont généralement un effet multiplicateur sur le chiffrage des dégâts, elles ont plutôt un effet inverse sur les avantages de diversité écologique. Autrement dit, les bienfaits éventuels de l'incendie ne paraissent écologiquement recevables que dans certaines conditions notamment de faible surface et de faible fréquence. Il paraît par conséquent maladroit voire dangereux de faire, auprès d'un public non initié une certaine apologie de l'incendie qui, interprétée de façon simpliste pourrait d'une part remettre en cause des années de sensibilisation et d'autre part mettre en danger des vies et des biens de propriétaires qui n'ont rien demandé et qu'aucune motivation ne porte, aujourd'hui, à rechercher ces aménités non-marchandes que sont le paysage, la biodiversité, la protection des eaux et des sols, l'air pur, etc ...

Il est donc important de continuer l'immense travail d'aménagement, d'équipement et de sensibilisation entamé pour la protection, au sens large, des différents massifs sensibles et ce jusqu'à trouver ce nouvel équilibre entre les moyens mobilisés, les choix de gestion proposés aux propriétaires de l'espace sensible et les menaces vis-à-vis des différents enjeux humains, écologiques et économiques de la société afin que tous s'y retrouvent !

S.P.



Photo 5 : Des feux d'origine principalement humaine. Dans les Pyrénées-Orientales seuls 3 % des feux sont d'origine naturelle alors que dans certains départements aquitains elle représente jusqu'à 20 % des éclosions (feu de Montalba 1991).

Photo DDAF 66

Résumé

L'incendie, désastre ou opportunité ?

Le feu de forêt est depuis quelques années source de polémique. En effet, certains scientifiques attestent que le feu présente un ensemble de bienfaits, aussi bien pour le paysage que pour la biodiversité.

Mais il est indéniable que le feu est à l'origine de véritables catastrophes aussi bien humaine (feu de Tanneron avec 5 soldats du feu morts en exercice), qu'écologique (érosion pluviale, hécatombe d'une certaine faune) et qu'économique (destruction de maison, de forêt,...).

Sous nos climats les feux sont principalement d'origine humaine, malheureusement trop souvent due à l'imprudence et à la malveillance. L'origine naturelle est essentiellement due à la foudre.

Dans les Pyrénées-Orientales, on constate depuis une quinzaine d'années une baisse significative en surface et en nombre des incendies. Même si les conditions météo semblent avoir été moins propices à l'incendie, cette réduction semble imputable à un ensemble concomitant de mesures et d'aménagements de prévention mis en place, mais aussi à une application d'une stratégie de lutte plus performante.

Le risque « feu » reste tout de même une réalité dans le département des Pyrénées-Orientales et justifie les investissements annuellement dégagés par l'Etat et les collectivités afin de le minimiser.

Si le feu présente quelques aspects positifs, il en présente de suffisamment négatifs

et majeurs pour que l'on puisse demander aux médias de traiter ce sujet avec le plus d'objectivité possible. En effet, il semble dangereux et maladroit de faire l'apologie de l'incendie auprès d'un public non initié qui, interprétant de façon trop simpliste ce type d'information, pourrait être à l'origine d'accident et de drame.

Summary

Wildfire - disaster or opportunity?

Over the last few years, forest wildfire has been the subject of polemic : some scientists have claimed that wildfire results in a combination of positive effects that benefit as much the landscape as biodiversity.

However, it is indisputable that wildfire causes major catastrophes, not only human (the fire at Tanneron killed five fireman in action) as ecological (erosion from rainfall, devastation of some wildlife) or economic (destruction of dwellings, of forest...).

In the Mediterranean climate, these fires are largely of human origin, too often the consequence of imprudent or wilfully malicious behaviour. The main natural cause is lightning.

In the Pyrénées-Orientales region of south central France (Mediterranean border with Spain), the last fifteen years have seen a significant drop in the number of forest fires. Though weather conditions appear to have been less favourable to the outbreak of wildfire during this time, some of the decrease may be attributable to an array of concomi-

tant measures along with prevention schemes in land use as well as recourse to a more effective firefighting strategy.

Even so, the "wildfire" risk factor remains a reality in the Pyrénées-Orientales département and justifies the annual expenditure to reduce its effects made by both the national and decentralised government authorities.

Though there may be positive effects from wildfire, it involves a sufficient number of major negative drawbacks to encourage the media to treat the subject as objectively as possible. That is to say, it remains counterproductive and dangerous to instill in the minds of the under-informed general public the idea that wildfire can be beneficial : a tendency to take a simplistic view of the matter could well lead to accidental, dramatic consequences.

Riassunto

L'incendio, disastro o opportunità.

Il fuoco di foresta è da qualche anno fonte di polemica. Infatti, alcuni scienziati attestano che il fuoco presenta un insieme di benefici, tanto per il paesaggio come per la biodiversità.

Ma è inconfondibile che il fuoco è all'origine di vere catastrofi tanto umana (fuoco di Tanneron con 5 soldati morti in esercizio) quanto ecologica (erosione pluviale, ecatombe di una certa fauna) e anche economica (distruzione di casa, di foresta...).

Nei nostri climi i fuochi sono principalmente di origine umana, sfortunatamente troppo spesso dovuta all'impudenza e alla malevolenza. L'origine naturale è essenzialmente dovuta al fulmine.

Nei Pirenei orientali, si constata da una decina di anni un calo significativo in area e in numero degli incendi. Persino se le condizioni meteorologiche sembrano essere stato meno propizie all'incendio, questa riduzione sembra imputabile a un insieme concomitante di misure e di sistematizzazioni di prevenzione messo in posto, ma anche a una applicazione di una strategia di lotta più efficace.

Il rischio « fuoco » rimane però una realtà nel dipartimento dei Pirenei orientali e giustifica gli investimenti annualmente liberati dalle collettività allo scopo di minimizzarlo.

Se il fuoco presenta qualche aspetto positivo, ne presenta di abbastanza negativi e maggiori perché si possa chiedere ai media di trattare questo soggetto colla maggiore obiettività possibile. Infatti sembra pericoloso e sconveniente di fare l'apologia dell'incendio presso un pubblico non iniziato che, interpretando in modo troppo semplistico questo tipo di informazione, potrebbe essere all'origine di incidente e di dramma.